

## Wallonne du Logement : rideau ? - 11/02/2012

Chambard et indignation au MR autour du dossier de la Wallonne du Logement. Sans eux, la commission a plutôt ronronné...

Au-delà du psychodrame de début de séance (lire ci-contre), qu'a-t-on appris de neuf hier en commission du Parlement wallon sur « l'affaire de la Société wallonne du Logement » ?

Catherine Delid, la directrice des services généraux mise en cause et licenciée, ne sera pas entendue par les députés de la commission. Elle n'était pas là hier. Elle ne sera pas réinvitée.

Et quoi d'autre ? Ce sont les cartes Bancontact et les pièces justificatives de certaines dépenses qui posaient problème dans son service. Les cartes ont été retirées et la caisse est désormais limitée à 500 €, comme le souligne Christine Chermanne, inspectrice générale des Finances à la SWL. « *À chaque approvisionnement, les pièces sont contrôlées par la direction des Finances* », précise Catherine Dandois, directrice du service Finances de la SWL.

Les deux femmes ont par ailleurs largement confirmé les propos du directeur général Alain Rosenoer, entendu le 20 janvier dernier, exclusivement à charge de Catherine Delid.

Mais comment en vient-on à découvrir soudain ces dérapages ? « *Les comptes de la SWL ne sont-ils toujours été certifiés sans réserve ?* », interroge Dimitri Fourny (cdH). Philippe Pire (Ernst & Young) fait le distinguo : un réviseur d'entreprises vérifie si les comptes annuels donnent ce qu'on appelle une « image fidèle » du patrimoine de la société. Or les deux audits se sont focalisés sur un service précis. « *Et les dysfonctionnements constatés ne mettent pas en évidence des problèmes financiers susceptibles de mettre en péril l'image fidèle de la société* », dit-il. « *Mais on parle d'argent public. Rien n'est mineur dans ce contexte. Ce qu'on a constaté ne doit pas se passer* », ajoute-t-il.

### Un rapport global le 15 février

Et dans les autres services, tout va bien ? « *Pour le contrôle interne, ce n'est pas encore ça* », admet André De Herde, président du conseil d'administration de la SWL. « *Mais ça va mieux !* » En cinq ans, plusieurs rapports et audits ont été réalisés. Certains, comme celui de Deloitte en 2007, pointaient déjà des risques de fraude. « *Est-ce que c'était les mêmes risques ?* » demande Isabelle Meerhaeghe



(Écolo). André De Herde promet : il vérifiera.

Enfin, l'Inspection des Finances rendra bientôt son propre rapport, sur l'ensemble des services de la SWL cette fois. Le ministre Jean-Marc Nollet l'attend pour le 15 février.!

Pascale serret (L'Avenir)